

## SOMMAIRE

### RECHERCHE ET ACTUALITÉ

- 2 Les communautés locales et les Objectifs de développement durable au Bénin
- 3 Effet d'une intervention douce sur les intentions de passer à un mode de transport durable

### RECHERCHE ET OPINION

- 4 La spéculation boursière sur les denrées alimentaires de base : un obstacle au développement durable
- 5 L'agriculture, vecteur de développement local durable ?
- 6 Le bâtiment en bois, un potentiel inexploité pour la lutte aux changements climatiques
- 7 Le rôle exemplaire du gouvernement dans la résolution des problèmes environnementaux

Le journal L'intErDiSciplinaire est une initiative étudiante lancée en 2009 qui vise à promouvoir un dialogue interdisciplinaire sur le développement durable chez la relève. Publiant à la fois des articles journalistiques et scientifiques, L'intErDiSciplinaire est une tribune qui laisse place aux débats, aux échanges et aux discussions qui touchent l'environnement, le développement et la société. Il s'agit d'une occasion unique pour publier un article et contribuer ainsi à la compréhension des enjeux entourant le développement durable.

L'intErDiSciplinaire est publié 2 fois par année en 1 000 exemplaires distribués gratuitement sur le campus de l'Université Laval et dans la ville de Québec. Il est aussi disponible en ligne sur le site internet de l'Institut EDS et relayé par le portail de l'environnement au Québec, *GaïaPresse* et par *Mediaterra*.

#### L'ÉQUIPE DU JOURNAL:

**Christian Bizier**, éditeur en chef

**Arabelle Dada-Amos**, maîtrise en sciences géomatiques

**Guillaume Béliveau-Côté**, doctorat en aménagement du territoire et développement régional

**Jérôme Cerutti**, doctorat en aménagement du territoire et développement régional

**Rodrigue Fapa-Nanfack**, doctorat en sciences forestières

**Alexander Yuriev**, doctorat en sciences de l'administration

POUR NOUS JOINDRE OU SOUMETTRE UN ARTICLE:  
[journal.linterdisciplinaire@thqed.s.ulaval.ca](mailto:journal.linterdisciplinaire@thqed.s.ulaval.ca)

## Éditorial

Christian Bizier, Éditeur en chef

L'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) par l'ONU en septembre 2015, avec un plan d'action jusqu'en 2030, est susceptible de fournir de nombreux outils aux nations comme aux intervenants locaux pour améliorer leurs pratiques. Dans cette perspective, l'Institut EDS tenait les 3 et 4 novembre derniers sa cinquième université d'automne, intitulée : « Le campus de l'Université Laval à l'aune des Objectifs de développement durable ». L'événement a permis de faire converger des étudiants, chercheurs, acteurs du campus, voire des participants issus de ministères afin d'explorer concrètement les possibilités de mise en œuvre des ODD à l'Université Laval.

L'expérience s'inscrit dans le « Grand chantier de développement durable », la nouvelle démarche dans laquelle l'Institut EDS s'est engagé en 2016. Ainsi, le Colloque annuel EDS, ce printemps, sera axé sur la mobilisation des connaissances, tandis que l'école d'été qui suivra sera l'occasion de susciter des pistes de solution applicables concrètement. Ces étapes s'additionneront pour approfondir le travail de réflexion entamé à propos du campus au cours de l'automne dernier. L'année 2017 s'annonce donc particulièrement stimulante et nous espérons vous retrouver en cours de route. Dans l'intermédiaire, ce bouillonnement d'idées très riche se reflète dans la présente édition du journal.

Ce douzième numéro de *L'intErDiSciplinaire* est intéressant à plusieurs égards. Les textes qui vous sont présentés cet hiver ratissent large et proviennent

des trois cycles et même de deux institutions universitaires. Par ailleurs, il transparaît des articles une volonté de prendre position, de passer à l'action pour changer les choses. Si les étudiants et chercheurs continuent d'approfondir une diversité de questions qui nous intéressent et qui touchent au développement durable, c'est aussi pour apporter des solutions aux problèmes de notre époque.

Les idées proposées ici sont du calibre à nous donner une bonne dose d'optimisme. Les approches participatives pour la mise en œuvre des ODD (Rose Kikpa), les interventions privilégiées pour passer aux transports durables (Angélique Bojanowski), la prise de conscience des effets de la spéculation sur les denrées alimentaires (Delphine Fleurent-Nourry), le renforcement des liens entre culture et agriculture (Laetitia Rasclé), la construction en bois pour lutter contre les changements climatiques (Charles Breton) et l'exemplarité des actions gouvernementales (Alexander Yuriev) sont toutes des propositions bien ancrées dans le « réel ». Leur mise en pratique ferait assurément une différence.

Le Rapport Brundtland, qui jetait les bases du développement durable en 1987 sous la formule « Notre avenir à tous », célèbre justement ses 30 ans cette année. Nous croyons que cet anniversaire devrait s'accompagner d'efforts supplémentaires pour améliorer notre monde. Vous êtes par conséquent invités à vous inspirer des pages suivantes pour imaginer comment vous pouvez, chacun dans vos milieux, contribuer à la mise en œuvre des ODD. À cet égard, il n'y a pas de petite contribution !

 **CentrEau**  
Centre de recherche sur l'eau  
Water Research Centre

**Tout ce que vous avez toujours  
voulu savoir sur l'eau**

[www.centreau.ulaval.ca](http://www.centreau.ulaval.ca)

 /centreau



# Les communautés locales et les Objectifs de développement durable au Bénin

Rose Kikpa ([kikr01@uqo.ca](mailto:kikr01@uqo.ca)), maîtrise en sciences sociales du développement territorial, Département des sciences sociales, Université du Québec en Outaouais.

**Les ODD mondialement enclenchés permettent aux différents pays d'axer leurs politiques publiques vers un développement durable. Il est cependant nécessaire d'ajuster les stratégies nationales pour qu'elles soient plus participatives et à même de répondre aux réalités locales.**

L'un des grands projets sur lequel s'accordent tous les pays à l'aube de ce XXI<sup>e</sup> siècle est l'accélération du processus de développement<sup>(1)</sup>. Pour parvenir à cette fin commune, ces États se fixent des objectifs. Le Bénin est un pays d'Afrique de l'Ouest qui a adopté en 2000 les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à l'instar des pays membres de l'ONU. À l'échéance de ce plan d'action principalement basé sur la déclaration du millénaire, les OMD ont laissé la place en septembre 2015 aux Objectifs de développement durable (ODD). Si ces derniers ont été le fruit d'un large processus de consultations et de négociations, leur mise en œuvre pose néanmoins un problème d'intégration de la communauté locale. C'est dans cette perspective que cet article propose une réflexion sur l'implication de la population dans l'élaboration et la mise en œuvre des ODD au Bénin.

Tant il est vrai que l'implication de la population lors de l'élaboration des ODD dénote d'un effort louable et innovant, il s'avérerait donc nécessaire de poursuivre sur cette lancée dans leur mise en œuvre afin de « ne laisser personne de côté ».

## La formulation des ODD

La mise en œuvre des OMD a donné des résultats mitigés dans plusieurs pays, mais qui témoignent malgré tout d'une certaine détermination des pays à atteindre leurs objectifs<sup>(2)</sup>. C'est d'ailleurs dans cette optique que, dès 2012, le sommet de RIO+20 s'est penché sur la suite des choses. Il s'agit désormais d'opter pour une forme de développement qui permettra d'assurer la croissance sans compromettre les ressources naturelles<sup>(3)</sup>. Ainsi, le processus d'élaboration des ODD a connu trois étapes. La première concerne les panels de haut niveau institutionnel et une plateforme centrée autour du Secrétaire Général des Nations Unies (ONU). La deuxième est orientée sur les consultations et la prise en compte des rapports et documents produits par le Groupe de travail ouvert (GTO), lui-même mis en place par l'Assemblée générale de l'ONU. La troisième étape est celle

des négociations intergouvernementales et de l'adoption des ODD en septembre 2015<sup>(4)</sup>. Le nouvel agenda s'étend jusqu'en 2030 et vise 17 objectifs déclinés en 169 cibles. Structurés en trois axes, les ODD cherchent notamment à éradiquer l'extrême pauvreté, à protéger la planète et à garantir la prospérité pour tous.

## L'élaboration et l'intégration des ODD au Bénin

Le GTO était composé de 30 représentants des cinq groupes régionaux de l'ONU, désignés par les États membres pour les consultations nationales. En particulier, sur les sept sièges africains, seuls le Ghana et le Bénin représentaient l'Afrique de l'Ouest. Le Bénin était ainsi le seul pays francophone d'Afrique de l'Ouest ayant participé au processus de consultations nationales<sup>(5)</sup>. En 2013, les consultations départementales et communales se sont donc déroulées dans 18 communes réparties sur l'ensemble du territoire. De plus, il y eut deux consultations thématiques, des consultations en ligne, des questionnaires individuels et des ateliers restreints dans certaines institutions de la république. Ces ateliers ont réuni plusieurs composantes de la population, notamment des représentants de l'administration publique, des organisations non gouvernementales, des partenaires au développement et des chercheurs et universitaires invités à se prononcer. Les jeunes ont aussi été impliqués, de même que la presse via une vaste campagne de communication et publicitaire. Le gouvernement a également créé le Ministère à la Présidence de la République chargé de la Coordination des Politiques de mise en œuvre des OMD/ODD. À l'issue des ateliers, des groupes de discussion et des travaux en plénière, le processus s'est conclu sur l'émergence de dix priorités pour la population béninoise<sup>(6)</sup>.

Les débats publics autour des ODD au Bénin rompent avec un plan bureaucratique défini mondialement<sup>(7)</sup>. Il ressort cependant de l'analyse de l'actualité et des échanges avec les membres de la communauté que l'implication et l'intégration de la population ne sont pas complètes. Les ODD demeurent encore une préoccupation pour les partenaires au développement, mais plusieurs cadres de haut niveau ne les maîtrisent pas toujours. Autrement dit, la grande majorité de la population béninoise ignore encore le contenu, voire l'existence des ODD. Il faut également souligner que les consultations dirigées par le GTO n'ont eu lieu que dans 18 communes sur les 77 que compte le Bénin. Ainsi, certains participants aux consultations en 2013 ont peut-être malheureusement déjà oublié de quoi il était question.

## Conclusion

Au terme de cette réflexion, nous pouvons retenir que les politiques mondiales ont permis au Bénin d'intégrer certaines facettes du développement durable. Toutefois, les stratégies définies à l'échelle mondiale inhibent les efforts individuels des pays et la créativité de la communauté locale<sup>(8)</sup>, qui demeure la plus touchée. Tant il est vrai que l'implication de la population lors de l'élaboration des ODD dénote d'un effort louable et innovant, il s'avérerait donc nécessaire de poursuivre sur cette lancée dans leur mise en œuvre afin de « ne laisser personne de côté ». Le Bénin est donc appelé à adopter une méthodologie participative et inclusive<sup>(9)</sup> pour assurer la vulgarisation des ODD, afin qu'ils soient mieux compris de la population et que celle-ci soit plus impliquée. Il sera aussi nécessaire de mieux arrimer les ODD globaux aux politiques nationales et aux stratégies sectorielles béninoises afin de répondre aux réalités locales.

## RÉFÉRENCES

- (1) Rist, G., 2013. *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*. 4<sup>e</sup> éd. Paris, Presses de Sciences Po.
- (2) République du Bénin, 2016. *Budget programme 2016-2018, DPP/OMD/ODD/GT*.
- (3) Sachs, J., 2012. From Millennium Development Goals to Sustainable Development Goals. *The Lancet*, 379 (9832), p. 2206-2211
- (4) République du Bénin, 2013. *Rapport des consultations nationales sur les priorités de développement de l'après-2015, en partenariat avec le Système des Nations Unies au Bénin*.
- (5) Gauthier, M., Gariépy, M., Trépanier, M.-O., et Alain, M., 2008. *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme. Planification territoriale, débat public et développement durable*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- (6) Easterly, W., 2007. *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?* Paris, Éditions d'Organisation.
- (7) Le Galès, P., 1995. *Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine*. Revue française de science politique, 45(1), p. 57-95.

# Effet d'une intervention douce sur les intentions de passer à un mode de transport durable

Angélique Bojanowski ([angelique.bojanowski.1@ulaval.ca](mailto:angelique.bojanowski.1@ulaval.ca)), doctorat en aménagement du territoire et développement régional, École supérieure en aménagement du territoire et développement régional, Université Laval. Directeur de thèse : Owen Waygood

## L'objectif de la recherche était d'évaluer quel type d'information influence une personne à choisir un mode de transport durable dans le futur.

La réduction des gaz à effet de serre (GES) attribuables à l'utilisation de l'automobile est l'un des défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les décideurs des différents ordres de gouvernement et des municipalités. À ce jour, il a été démontré qu'une augmentation de l'efficacité des véhicules ne réduit pas la quantité globale d'émissions de GES puisque consommant moins, on peut se rendre plus loin. Il faut donc plutôt penser à réduire l'utilisation de l'automobile.

Pour ce faire, deux grands types d'interventions sont appliqués : des interventions dites « dures » et d'autres dites « douces ». Les interventions « dures » comprennent l'amélioration des infrastructures et des méthodes financières dissuasives. Ces mesures sont difficiles à mettre en place en raison respectivement de leur coût et d'une vive opposition du public. Les interventions « douces » sont moins coûteuses et font appel à la diffusion d'informations et de techniques de persuasion (marketing personnalisé) pour modifier le comportement de transport<sup>(1)</sup>.

Un comportement peut être influencé par un type d'information qui peut être très différent d'une personne à l'autre si l'on prend en considération les valeurs et les attitudes des individus en matière de transport et de changement climatique<sup>(2)</sup>. En effet, un individu particulièrement motivé par les problèmes liés à l'environnement peut être très sensible à une information concernant les émissions de GES. Cependant, un autre individu peut y être complètement indifférent<sup>(3)</sup>.

En nous basant sur différentes théories comportementales utilisées dans le domaine du transport (théorie du comportement planifié et concept des habitudes) et une analyse par segmentation, nous pouvons identifier plusieurs types de comportements en matière de transport chez les individus<sup>(4-6)</sup>. Cette différenciation basée sur le comportement et non sur les variables sociodémographiques pourrait nous permettre de mieux cerner quelles informations sont les plus influentes en fonction du profil de la

personne. L'objectif de cette recherche est d'identifier quel type d'information influencera le plus les individus à choisir un mode de transport durable plutôt que l'automobile.

Un sondage en ligne a été rempli par 926 participants, employés et étudiants de l'Université Laval. Il nous a permis de nous renseigner sur plusieurs variables sociodémographiques, les attitudes et les valeurs quant aux modes de transports utilisés pour différentes destinations des participants. Chaque répondant se voyait attribuer un seul type d'information aléatoirement parmi trois informations, soit une information « économique » concernant les coûts directs et indirects correspondants à l'utilisation et à la possession d'un petit véhicule (667 \$ par mois); soit

« La moitié des gens navettant par automobile ne savent pas comment réduire leurs émissions de GES. »

une information « environnementale » concernant le pourcentage d'émissions de GES attribuables au transport au Québec (44,3% en 2013); soit une information « santé » concernant le temps d'activité physique indirectement relié au choix de prendre le transport en commun (19 minutes de marche par jour en moyenne). Les répondants devaient nous informer sur leurs intentions de réduire l'utilisation de l'automobile.

La majorité des répondants (70%) ont choisi un mode de transport durable pour se rendre à l'Université Laval, et ce, quel que soit le niveau habituel d'utilisation de l'automobile. Nos répondants étaient majoritairement des femmes (67%), des employés (48%) et des étudiants. Leur âge variait de 18 à plus de 55 ans, avec plus de la moitié (59%) sous les 35 ans. L'analyse par segmentation a permis d'identifier six profils comportementaux chez les personnes possédant une automobile, à partir de sept facteurs (normes morales et sociales; habitudes d'utilisation de l'automobile; attitudes envers le vélo, la marche, l'automobile et l'autobus).

L'information « santé » a influencé 40% des répondants à réduire l'utilisation de l'automobile.

Cependant, 18% ne se sentaient pas concernés par l'information ou disaient ne pas pouvoir réduire leurs déplacements en auto. L'information « santé » a le plus influencé deux groupes en particulier : ceux qui ne se préoccupent pas des impacts négatifs de l'utilisation de l'automobile (accros à l'automobile) et les passionnés des transports actifs. Les groupes ayant une habitude élevée d'utilisation de l'automobile étaient moins influencés par cette information, ce qui pourrait être en lien avec notre formulation. En effet, si l'information avait été formulée pour mettre de l'avant les gains du transport actif, l'information aurait peut-être été plus influente.

« L'information « santé » a influencé 40 % des répondants à réduire l'utilisation de l'automobile. »

L'information « économique » a été la moins influente des trois. Seulement 27% des répondants ont indiqué vouloir réduire l'utilisation de l'automobile. Nous avons cependant constaté que le groupe des utilisateurs de bus a été très influencé par cette information (40%). La majorité du groupe des accros à l'automobile ont statué que le problème ne les concernait pas ou qu'il avait déjà été traité. Cela peut être relié au fait que l'information ne fournissait pas d'outils pour réduire les coûts liés à l'utilisation de l'automobile.

L'information « environnementale » a été la plus influente des trois et a touché particulièrement le groupe des environnementalistes convaincus (groupe très concerné par les enjeux environnementaux reliés à l'utilisation de l'automobile). Cependant la moitié des gens navettant par automobile ne savent pas comment réduire leurs émissions de GES.

Nous concluons que selon le profil comportemental, un individu sera influencé par une information particulière, mais la formulation des énoncés semble importante. Il serait intéressant de les tester avec différentes contextualisations.

### RÉFÉRENCES

- (1) Bamberg, S., et al., 2011. Behaviour theory and soft transport policy measures. *Transport Policy*, 18(1), p. 228-235.
- (2) Anable, J., B. Lane, et T. Kelay, 2006. *Review of public attitudes to climate change and transport : Summary Report*. Report commissioned by the UK Department of Transport.
- (3) Waygood, E.O.D. et E. Avineri, 2011. *Does 500g of CO2 for a five mile trip mean anything? Towards more effective presentation of CO2 information*. Proceedings of the Transportation Research Board 90th Annual Meeting.
- (4) Anable, J., 2005. « Complacent Car Addicts » or « Aspiring Environmentalists » ? Identifying travel behaviour segments using attitude theory. *Transport Policy*, 12(1), p. 65-78.
- (5) Triandis, H.C., 1977. *Interpersonal behavior*. Brooks/Cole Pub. Co.
- (6) Verplanken, B., et al., 1998. Habit versus planned behaviour : A field experiment. *British Journal of Social Psychology*, 37(1), p. 111-128.

# La spéculation boursière sur les denrées alimentaires de base : un obstacle au développement durable

Delphine Fleurent-Nourry ([delphine.fleurent-nourry.1@ulaval.ca](mailto:delphine.fleurent-nourry.1@ulaval.ca)), baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

**La spéculation boursière sur les denrées alimentaires de base, lorsqu'analysée dans le cadre du développement durable, se révèle comme un obstacle à celui-ci : la sphère économique prend le dessus sur les sphères environnementale et sociale, exploitant et amplifiant les variations de prix à son avantage.**

L'adaptation aux répercussions présentes et à venir des changements climatiques représente un défi de taille, notamment sur le plan de la sécurité alimentaire. Toutefois, même dans l'éventualité où les défis environnementaux seraient relevés, l'objectif d'assurer à tous un accès suffisant à la nourriture pourrait continuer d'être entravé. En effet, la spéculation boursière sur les denrées alimentaires de base constitue un enjeu significatif quand on l'analyse dans le cadre du développement durable.

Jean Ziegler, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation de 2000 à 2008, s'est penché sur ce phénomène dans son livre *Destruction massive, Géopolitique de la faim* (2011). Il y soutient que la spéculation a des conséquences directes et néfastes sur la sécurité alimentaire. En effet, les denrées sont soumises à un véritable jeu de hasard, sans considération pour les populations souffrant de la faim : « pour les spéculateurs, les produits agricoles sont des produits de marché comme les autres »<sup>(1, p.295)</sup>.

La principale répercussion est la hausse du prix des aliments de base, soit le blé, le riz et le maïs, ceux-ci constituant environ 75% de la consommation mondiale<sup>(1)</sup>. Ainsi, les variations de prix sont amplifiées, celles-ci étant déjà courantes sur le marché agroalimentaire<sup>(1)</sup>.

Par conséquent, des milliers de gens à revenu très faible voient leur capacité de s'alimenter compromise. Les émeutes de la faim survenues en 2008 illustrent les conséquences dramatiques de la hausse subite et inattendue du prix des aliments sur les marchés<sup>(1)</sup>. « Selon la Banque mondiale, près de 30% de l'augmentation des prix des denrées alimentaires entre mars 2007 et mars 2008 sont expliqués par la spéculation »<sup>(2, p.238)</sup>.

La spéculation est possible parce qu'il y a eu d'entreprises agroalimentaires qui sont très influentes : elles peuvent faire varier les prix des aliments à leur avantage<sup>(1)</sup>. Il n'y a qu'à penser à l'entreprise Monsanto, qui fut achetée par Bayer en septembre 2016<sup>(3)</sup>. De plus, Ziegler rapporte que l'entreprise Cargill est capable de stocker des volumes considérables d'aliments dans les installations portuaires qu'elle possède. En conséquence, il ne reste plus qu'à attendre que les prix montent pour les vendre<sup>(1)</sup>.

**« La spéculation a des conséquences directes et néfastes sur la sécurité alimentaire. En effet, les denrées sont soumises à un véritable jeu de hasard, sans considération pour les populations souffrant de la faim. »**

Presque tout peut faire l'objet d'une spéculation boursière, en partant des lots de terre jusqu'aux engrais, aux semences et aux aliments<sup>(1)</sup>. Ziegler mentionne aussi l'obstacle que la spéculation représente pour la productivité agricole des pays du Sud. Les terres étant moins chères dans les régions en développement, particulièrement en Afrique, elles constituent un investissement pour les spéculateurs. Elles restent donc inexploitées en attendant que leur valeur monétaire augmente, pour être revendues par la suite<sup>(1)</sup>.

Il est donc aisé de constater que la spéculation sur les produits agricoles, dont les denrées alimentaires de base, entre en contradiction avec les principes du développement durable. Notamment, le principe de responsabilité intergénérationnelle est enfreint. En effet, l'activité spéculative compromet l'idéal du développement durable de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs »<sup>(4, p.14)</sup>. Cette entrave est perceptible autant à long terme qu'à court terme : une hausse de prix compromet directement l'accès aux denrées alimentaires. Aussi, l'inexploitation des terres pour des fins spéculatives empêche certaines populations de subvenir à leurs besoins.

En outre, la spéculation est une activité qui comporte des risques, ce qui est contraire au principe de précaution. Le principe de précaution affirme que l'absence de certitude scientifique ne devrait pas justifier que des mesures de protection de l'environnement soient écartées<sup>(5)</sup>. Parallèlement, ce principe pourrait être étendu aux sphères sociale et économique. Le prix d'un aliment peut grimper puis chuter suite à l'action spéculative : celle-ci ne peut donc se voir justifiée à cause de l'incertitude issue de cette variation.

La spéculation boursière sur les denrées alimentaires de base constitue donc un obstacle au développement durable : elle ne peut être admise si l'on veut se développer conformément à ce principe. Elle soulève aussi des questionnements d'un point de vue juridique : le droit à l'alimentation est reconnu en droit international et « fait partie intégrante des droits fondamentaux de la personne »<sup>(8, p.575)</sup>.

Cette problématique a d'ailleurs fait l'objet d'une consultation populaire le 28 février 2016 en Suisse. Avec comme libellé « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires », l'initiative de la Jeunesse socialiste soutenait qu'il fallait dorénavant bannir les opérations de spéculation boursière sur des denrées alimentaires de base telles que le blé, le riz et le maïs<sup>(6)</sup>. La proposition fut rejetée à 59,9%<sup>(7)</sup>, mais la tenue même de ce référendum souligne que cet enjeu est bien réel pour un grand nombre de personnes.

## RÉFÉRENCES :

- (1) Ziegler, J., 2011. *Destruction massive : géopolitique de la faim*, Paris, Éditions du Seuil.
- (2) Golay, C., 2010. *Crise et sécurité alimentaires : vers un nouvel ordre alimentaire mondial ?* Revue internationale de politique de développement, (1), p. 229-248.
- (3) Julien, M., 2016. Bayer achète Monsanto pour 66 milliards US. *La Presse*, 14-09-2016 [en ligne]. <http://affaires.lapresse.ca/economie/agroalimentaire/201609/14/01-5020267-bayer-achete-monsanto-pour-66-milliards-us.php> [consulté le 29 novembre 2016]
- (4) Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, 1987. *Notre avenir à tous* [en ligne]. [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport\\_brundtland.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf) [consulté le 31 octobre 2016]
- (5) Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. *Loi sur le développement durable, les principes* [en ligne]. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/principes.pdf> [consulté le 2 décembre 2016]
- (6) 24 heures, 2016. L'initiative sur les denrées alimentaires rejetée. *24 heures*, 28-02-2016 [en ligne]. <http://www.24heures.ch/suisse/initiative-denrees-alimentaires-rejetee/story/30598364> [consulté le 31 octobre 2016]
- (7) Chancellerie fédérale suisse, 2016. *Votation populaire du 28.02.2016* [en ligne]. <https://www.admin.ch/ch/f/1/pore/va/20160228/index.html> [consulté le 31 octobre 2016]
- (8) Otis, G. et Thériault, S., 2003. Le droit et la sécurité alimentaire. *Les Cahiers de droit*, 44 (4), 573-596.

## L'agriculteur, vecteur de développement local durable ?

Laetitia Rasclé-Beaumont ([laetitia.rasclé.1@ulaval.ca](mailto:laetitia.rasclé.1@ulaval.ca)), doctorat sur mesure en littérature, musique et agriculture, Faculté des études supérieures et postdoctorales, Université Laval. Directeur de thèse : François Dumont. Codirecteurs : Patrick Mundler et Serge Lacasse

### Un projet d'alliance entre culture et agriculture pour une recherche-action en milieu rural.

Art gourmand, agrotourisme, fermes pédagogiques, concerts champêtres... On le voit, on le constate, de plus en plus d'initiatives naissent et s'imposent dans le but de recréer un lien fort entre agriculture et société. L'émergence de projets comme l'événement d'art actuel ORANGE, qui se tient depuis 2003 à Saint-Hyacinthe, témoigne bien du souci actuel des gouvernements, des collectivités comme des individus de repenser les liens qui unissent ruralité, alimentation, éducation et culture. Ce laboratoire triennal, né d'une volonté de « rencontre entre l'art contemporain et l'agroalimentaire »<sup>(1, p. 9)</sup>, contribue en effet à sortir l'agriculture de son rôle de simple « pourvoyeuse » d'aliments en lui donnant un véritable espace d'expression. Cette volonté découle en grande partie de la crise qui affecte toutes les dimensions du monde agricole et qui nous amène à réfléchir l'avenir de nos régions, de notre système agricole et de notre monde rural : crise politique (financement, quotas), territoriale (accaparement des terres, urbanisation galopante), humaine (manque de relève, suicides chez les agriculteurs), environnementale (baisse de la biodiversité) et même éthique (pesticides, OGM). Ainsi, pour Prevost, « l'agriculture se confronte à un choix crucial : suivre la voie industrielle (dont les limites sont déjà sensibles), ou s'engager dans un repositionnement au service de la société. C'est cette voie, qualifiée d'agriculteur, dont on nous invite à comprendre les fondements et les enjeux »<sup>(2)</sup>.

Si la crise globale du secteur agricole a en partie pu découler d'une perte de multifonctionnalité liée au passage du modèle de polyculture-élevage au modèle productiviste<sup>(3)</sup>, c'est-à-dire d'un modèle « d'organisme agricole » cher à l'agriculture biodynamique à un modèle de type monoculturel, il s'avère en effet intéressant de penser l'impasse actuelle comme le symptôme d'un malaise généralisé qui est peut-être l'occasion rêvée de faire progresser nos sociétés vers une autre vision du développement. La surspécialisation des individus comme des collectivités rend en effet

difficile, voire impossible, un développement local durable envisagé comme « une démarche intersectorielle, systémique et globalisée qui permet l'utilisation de toutes les forces vives disponibles sur le territoire »<sup>(4)</sup>.

Le colloque intitulé « Entre campagnes et villes, cultures cherchent cultures : vers la conception d'un espace destiné au partage des connaissances et des expériences agricoles », lors du 84<sup>e</sup> congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) à l'Université du Québec à Montréal, a ainsi réuni un groupe hétéroclite d'agriculteurs, de chercheurs et d'artistes pour tenter d'ouvrir un espace de réflexions croisées. Le dialogue intersectoriel est en train de bouleverser nos pratiques de recherche et d'ébranler le paradigme de la pensée en silo. L'Institut national de la recherche scientifique (INRS), par exemple, étudie ainsi la « délocalisation culturelle », « [le] rôle de la culture dans le déploiement des économies urbaines et régionales » ou encore « [les] stratégies de développement territorial, social et économique par la culture »<sup>(5)</sup>. Ces enjeux constituent de nouvelles priorités pour l'INRS, mais surtout des occasions de promouvoir de nouvelles façons d'enseigner.

Bien que plusieurs recherches s'intéressent au rapport entre culture et agriculture – et que certains organismes commencent à en comprendre les bénéfices intersectoriels – il n'existe à l'heure actuelle aucun recensement des lieux, des initiatives ou des projets agricoles. Cela complique évidemment l'analyse de leur impact réel sur le développement des territoires. J'ai donc entrepris de défricher cette notion « d'agriculteur » et je mène pour cela une recherche-action qui entend apporter des outils concrets à ceux qui s'intéressent aux notions de culture appliquée et de développement local durable. Mon projet de doctorat, financé par le Fonds de

recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), s'intitule ainsi : « L'agriculteur québécois : culture, agriculture et communautés pour une recherche-action au cœur des territoires ».

Outre la constitution d'une base de données qui permettra de mieux définir le phénomène, je souhaite organiser un lieu agricole proposant au même endroit des productions agricoles et culturelles de qualité afin d'élever, cultiver, et nourrir l'Homme et la Terre. Mon projet de ferme expérimentale sera mené en polyculture-élevage et proposera d'accueillir des artistes en résidence.

Ces derniers seront invités, en marge de leur travail de création, à s'impliquer dans les activités agricoles (semis, désherbage, traite, récolte, transformation, etc.) et à proposer des activités culturelles aux habitants des environs. Autant que possible, je souhaite que ce projet puisse intégrer *in concreto* les 17 objectifs de développement durable (ODD) identifiés par l'ONU.

En somme, cette recherche-action témoignera non seulement d'un engagement réel envers un territoire donné – engagement qui dépasse le cadre académique – mais aussi et surtout d'une démarche de recherche transdisciplinaire, holistique et polymorphe, dont la validité à la fois scientifique et poétique autant que les retombées concrètes permettront, je l'espère, d'inviter à un changement profond de notre rapport au monde. L'Université Laval pourra alors peut-être se targuer d'ouvrir de nouvelles voies, comme au « Massachusetts Institute of Technology de Boston où se pratique une forme de recherche-action qui part du principe qu'on ne comprend un système qu'après l'avoir transformé »<sup>(6)</sup>.

#### RÉFÉRENCES :

- (1) Orange, l'événement d'art actuel de Saint-Hyacinthe (3<sup>e</sup> : 2009), 2012. *Orange : Il Nostro Gusto : 2009*. Saint-Hyacinthe : Orange, l'événement d'art actuel de Saint-Hyacinthe.
- (2) Prevost, P., 2004. *Une terre à cultiver. Pour un contrat agricole*. Paris : L'Harmattan.
- (3) Royer, A., 2004. *Crise de régulation des agricultures française et québécoise et perte de multifonctionnalité de l'agriculture : Analyse à partir d'une approche régulationniste*. Thèse (PhD). Université Laval.
- (4) Menozzi, M., 2013. *Approches théoriques du développement local durable et regard critique sur 15 années d'activité du dispositif d'agences du développement local en région wallonne*. Mémoire (Master). Université de Mons.
- (5) INRS, 2011. *Culture* [en ligne]. Site de l'INRS. <http://www.ucs.inrs.ca/ucs/recherche/axes-recherche/culture> [consulté le 10 novembre 2016].
- (6) Scharmer, C-O., 2011. *Agir en conscience. Le chemin vers une économie mondiale humaine*. In *Das Goetheanum*, Congrès agricole au Goetheanum, Dornach, Suisse, 17-18 avril 2011.

« ... penser l'impasse actuelle comme le symptôme d'un malaise généralisé qui est peut-être l'occasion rêvée de faire progresser nos sociétés vers une autre vision du développement »

« ... apporter des outils concrets à ceux qui s'intéressent aux notions de culture appliquée et de développement local durable »

# Le bâtiment en bois, un potentiel inexploité pour la lutte aux changements climatiques

Charles Breton ([charles.breton.2@ulaval.ca](mailto:charles.breton.2@ulaval.ca)), maîtrise en sciences du bois – avec mémoire, Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval. Directeur de recherche : Pierre Blanchet, Codirecteur : Robert Beauregard

**Nos bâtiments ont une empreinte environnementale énorme, ce qui leur confère un important potentiel d'atténuation des changements climatiques. Le Canada atteindrait plus facilement ses cibles de réduction de GES s'il attribuait une plus grande place au bâtiment durable et à la construction en bois dans ses politiques.**

Le Canada fait partie des 110 Nations ayant ratifié l'Accord de Paris, qui vise à limiter le réchauffement climatique à 2°C en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels. Cet objectif exige une réduction rapide et drastique des émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, des réductions insuffisantes d'ici 2020 augmenteraient de 57 à 83% le risque d'un réchauffement supérieur à 2°C<sup>(1)</sup>. Les Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) décrivent les cibles de réduction de GES de chaque pays et les moyens mis en place pour y arriver. La CPDN canadienne vise une réduction de 30% en 2030 et de 80% en 2050, par rapport à 2005. Elle mise principalement sur les secteurs du transport et de l'électricité pour atteindre ces objectifs.

Il est surprenant que le secteur du bâtiment ne soit pas inclus dans la CPDN canadienne, car celui-ci génère des impacts environnementaux très importants. En Amérique du Nord, on estime qu'il est responsable de 30% à 40% des émissions de GES et de la consommation énergétique<sup>(2)</sup>. Selon les tendances actuelles, après les énergies fossiles, c'est le secteur dont les émissions augmenteront le plus d'ici 2020<sup>(3)</sup> : il deviendra alors le 3e plus grand émetteur de GES au Canada. Il est donc inconcevable de ne pas lui accorder plus de place dans les stratégies nationales comme la CPDN.

Le secteur du bâtiment comporte un grand potentiel d'atténuation des changements climatiques. Ce potentiel pourrait être exploité rapidement, à coût nul dans 80% des cas<sup>(4)</sup>, notamment en diminuant l'énergie intrinsèque des nouveaux bâtiments. L'énergie intrinsèque est liée à l'extraction, à la fabrication, à l'installation et au traitement de fin de vie des matériaux. Celle-ci est presque entièrement émise dès la construction. Elle représente donc une part considérable des impacts environnementaux à

court terme des nouvelles constructions. L'utilisation de matériaux à faible énergie intrinsèque permettrait au Canada de diminuer ses émissions de GES pour atteindre son objectif en 2030.

Le bois est un matériau renouvelable à faible énergie intrinsèque et les produits du bois présentent le double avantage de stocker temporairement du carbone dans l'anthroposphère et de substituer d'autres matériaux à plus haute empreinte carbone<sup>(5)</sup>. C'est une ressource abondante au Canada, qui possède 10% des forêts mondiales et dont les forêts sont les plus certifiées au monde<sup>(6)</sup>. Or, le potentiel de lutte aux changements climatiques des forêts canadiennes serait maximisé par un aménagement durable fondé sur une utilisation efficace de la ressource favorisant la production de produits du bois à longue durée de vie<sup>(7)</sup>. Le secteur du bâtiment offre une excellente opportunité de tirer profit de ces avantages en augmentant les puits de carbone liés aux produits du bois dans l'anthroposphère.

Favoriser la construction de bâtiments durables en bois serait aussi intéressant sur le plan économique. À l'échelle mondiale, le marché du bâtiment

durable est évalué à 550 G\$ (USD2010) et il continue de croître<sup>(8)</sup>. Le principal moteur de cette croissance est le bâtiment commercial, un secteur où le bois est actuellement peu utilisé. Au Québec, par exemple, moins de 15% des bâtiments commerciaux sont construits en bois, alors que celui-ci conviendrait dans 60% des cas<sup>(9)</sup>. En s'établissant comme leader dans ce domaine, le Canada contribuerait au développement de l'industrie des produits du bois, qui représente 230 000 emplois et fait vivre plus de 200 communautés<sup>(10)</sup>. Bref, en encourageant les entreprises canadiennes à profiter de cette opportunité d'affaires, l'État contribuerait à la croissance économique tout en réduisant ses émissions de GES.

**En Amérique du Nord, le secteur du bâtiment est responsable de 30% à 40% des émissions de GES et de la consommation énergétique.**

En résumé, le secteur du bâtiment a un impact considérable sur les changements climatiques, mais possède un fort potentiel d'atténuation qui pourrait être exploité rapidement et à faible coût. Chaque nouveau bâtiment est une opportunité pour le Canada de réduire ses émissions de GES à court et à long terme. Le Canada devrait tirer profit de ses ressources comme de son expertise en foresterie et en transformation du bois pour développer une politique nationale favorisant des bâtiments à faible énergie intrinsèque, durables et efficaces. Il se positionnerait ainsi comme leader à l'échelle internationale, soutiendrait une industrie importante et contribuerait au respect de ses engagements dans le cadre de l'Accord de Paris.

## RÉFÉRENCES :

- (1) Meinshausen, M., Meinshausen, N., Hare, W., Raper, S. C. B., Frieler, K., Knutti, R., Frame, D.J., et Allen, M.R. 2009. Greenhouse-gas emission targets for limiting global warming to 2 °C, *Nature*, 458(7242), 1158-1162.
- (2) US EPA, 2009. Buildings and their Impact on the Environment: A Statistical Summary.
- (3) Environment Canada, 2014. Canada's Emissions Trends.
- (4) Barker, T., Bashmakov, I., Alharthi, A., Amann, M., Cifuentes, L., Drexhage, J., Duan, M., Edenhofer, O., Flannery, B., Grubb, M., Hoogwijk, M., Ibitoye, F. I., Jepma, C. J., Pizer, W. A. et Yamaji, K., 2007. Mitigation from a cross-sectoral perspective. Cambridge, UK and New York, NY, USA: Cambridge University Press, 2007.
- (5) Jørgensen, S. V., Hauschild, M. Z. et Nielsen, P. H., 2015. The potential contribution to climate change mitigation from temporary carbon storage in biomaterials, *Int. J. Life Cycle Assess.*, 20 (4), 451-462.
- (6) Ressources naturelles Canada, 2016. *Forest certification in Canada* [en ligne]. <http://www.nrcan.gc.ca/forests/canada/certification/17474> [consulté le 21 novembre 2016].
- (7) Smyth, C.E., Stinson, G., Neilson, E. T., Lemprère, T. C., Hafer, M., Rampley, G. J. et Kurz, W. A., 2014. Quantifying the biophysical climate change mitigation potential of Canada's forest sector, *Biogeosciences*, 11(13), 3515-3529.
- (8) USGBC, 2016. *Benefits of Green Building* [en ligne]. <http://www.usgbc.org/articles/green-building-facts> [consulté le 21 novembre 2016].
- (9) Boucher, J.-F., 2016. Matériau bois et carboneutralité des bâtiments préfabriqués : Pourquoi et comment?
- (10) The Forest Products Association of Canada, 2016. *About Us* [en ligne]. <http://www.fpac.ca/about-forest-products/> [consulté le 21 novembre 2016].



Pavillon Gene-H. Kruger

Crédit photo : Université Laval

# Le rôle exemplaire du gouvernement dans la résolution des problèmes environnementaux

Alexander Yuriev ([alexander.yuriev.1@ulaval.ca](mailto:alexander.yuriev.1@ulaval.ca)), doctorat en sciences de l'administration, Département de management, Université Laval. Directeur de thèse : Olivier Boiral

**En comparant les initiatives environnementales du passé avec celles qui émergent aujourd'hui, il est évident que le rôle du gouvernement dans la résolution des problèmes d'ordre écologique a drastiquement changé. Pourtant, on ne sait pas à quel point les institutions publiques intègrent de tels projets d'écologisation dans leurs activités quotidiennes.**

Au cours des dernières décennies, le rôle du secteur public a constamment évolué. Au début de cette transformation, les pressions croissantes des parties prenantes ont poussé les gouvernements à accorder plus d'attention aux questions liées à la responsabilité sociale et à la protection de l'environnement<sup>(1)</sup>. D'une manière générale, le principal rôle du gouvernement était d'« observer » et de « juger », afin d'assurer des pratiques commerciales équitables et responsables dans des projets qui pouvaient affecter l'environnement de manière significative. Par exemple, en 1956, à la suite du smog désastreux qui a recouvert Londres et d'autres grandes villes britanniques, le Parlement du Royaume-Uni a adopté le « Clean Air Act » qui a déplacé la production industrielle à la périphérie de lieux à forte densité de personnes<sup>(2)</sup>. Cette décision gouvernementale, qui a certainement eu un effet considérable sur les entreprises au Royaume-Uni, imposait des changements majeurs au secteur privé pour adapter la production aux nouvelles réalités. Un autre exemple pertinent est celui du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) au Québec, qui a la mission suivante : « informer, enquêter et consulter avec la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre »<sup>(3, p.2)</sup>. Le BAPE joue un rôle de surveillance, tout en fournissant aux parties prenantes une plateforme pour exprimer leurs craintes et, éventuellement, leur permettre d'arriver à une solution mutuellement acceptée.

Cependant, ces efforts de législation n'ont pas porté sur les actions internes des organismes publics. Aujourd'hui, les gouvernements sont actifs non seulement dans le développement des lois et dans la supervision des relations entre les parties prenantes et le secteur privé, mais ils sont aussi directement impliqués dans les processus d'amélioration. Dernièrement, les initiatives politiques ont commencé à cibler divers aspects du fonctionnement des institutions publiques : les émissions de carbone, les achats responsables, la gestion efficace de l'énergie,

le soutien aux cultures locales, la conservation de l'eau, etc. Par exemple, la Stratégie gouvernementale de développement durable du Québec 2015-2020 vise à améliorer l'empreinte écologique des bureaux publics à travers plusieurs objectifs : « Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique », « Renforcer la prise en compte des principes du développement durable par les ministères et organismes publics », « Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique », etc.<sup>(4, p.23)</sup>. La Colombie-Britannique a présenté quant à elle un plan au nom évocateur, « Leading by Example »<sup>(5)</sup>, qui vise à réduire les émissions de carbone au niveau provincial. Ce plan s'inscrit en continuité avec la « Carbon Neutral Government Regulation » lancée en 2008 et qui obligeait les organismes publics de la province à devenir carboneutre avant 2010. Par conséquent, les gouvernements contemporains sont censés être des modèles. Ils doivent « montrer » et « agir » plutôt que simplement « gouverner ».

Cependant, le niveau d'intégration de ces initiatives au sein même des organisations publiques demeure flou. Plus précisément, à quel point divers bureaux gouvernementaux introduisent-ils des activités pro-environnementales dans leurs fonctions quotidiennes ? Bien que des chercheurs travaillent activement sur ce sujet, ils n'ont pas encore distingué les organismes publics quant à la profondeur de leurs initiatives « vertes ». Par exemple, les règles sur les achats responsables peuvent être applicables seulement aux affaires qui dépassent une certaine somme, plutôt qu'à tous les achats de l'organisation. Aussi, il se peut que la sensibilisation du personnel soit faite de façon symbolique, c'est-à-dire sans véritable volonté d'inciter les fonctionnaires à des comportements différents : recyclage, utilisation

des transports en commun, utilisation économe de l'éclairage, etc.

Encore plus important est le fait qu'aucune étude n'ait encore tenté de comparer l'intégration des pratiques de développement durable au sein des agences gouvernementales et des entreprises privées. Sont-ils semblables dans leurs motivations à devenir plus écologiques ? Quelles similitudes et quelles différences existent-il dans le processus de mise en œuvre des projets environnementaux ? Est-ce que les

**Les gouvernements contemporains sont censés être des modèles. Ils doivent « montrer » et « agir » plutôt que simplement « gouverner ».**

changements d'écologisation se font grâce à des systèmes formalisés (ex. : les normes et standards internationaux, les politiques internes) ou par des initiatives « informelles » comme les comportements volontaires des employés<sup>(6)</sup> ou la connectivité avec la nature des gestionnaires<sup>(7)</sup> ? Évidemment, ces questions nécessitent plusieurs recherches qui sont actuellement prévues par la Chaire de recherche du Canada sur l'internalisation

du développement durable et la responsabilisation des organisations de l'Université Laval.

Puisque dans certaines régions du Canada, environ 20% de la population active est impliquée dans la fonction publique<sup>(8)</sup>, les réponses aux questions précédentes pourraient nous éclairer considérablement sur la façon d'opérer des changements positifs pour l'environnement. Les initiatives d'écologisation doivent être mieux intégrées dans les organismes gouvernementaux et le secteur public peut encore améliorer son leadership en matière de développement durable.

## RÉFÉRENCES :

- (1) Steurer, R., Langer, M. E., Konrad, A., et Martinuzzi, A., 2005. Corporations, stakeholders and sustainable development I: A theoretical exploration of business-society relations. *Journal of Business Ethics*, 61(3), p. 263-281.
- (2) Brimblecombe, P., 2006. The clean air act after 50 years. *Weather*, 61(11), p. 311-314.
- (3) Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), 2016. *Comment participer ?* [en ligne]. [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/documentation/depliant\\_participation\\_eng.pdf](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/documentation/depliant_participation_eng.pdf) [consulté le 8 octobre 2016].
- (4) Gouvernement du Québec, 2015. *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020* [en ligne]. [http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie\\_gouvernementale/strategie-DD.pdf](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strategie-DD.pdf) [consulté le 8 octobre 2016].
- (5) Ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique, 2015. *Leading by Example* [en ligne]. [http://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/climate-change/reports-and-data/carbon-neutral-action-reports-pso-cnar/five\\_years\\_carbonneutral\\_2015.pdf](http://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/climate-change/reports-and-data/carbon-neutral-action-reports-pso-cnar/five_years_carbonneutral_2015.pdf) [consulté le 8 octobre 2016].
- (6) Boiral, O. et Paillé, P., 2012. Organizational citizenship behaviour for the environment: Measurement and validation. *Journal of Business Ethics*, 109(4), p. 431-445.
- (7) Howell, A. J., Dopko, R. L., Passmore, H. A., et Buro, K., 2011. Nature connectedness : Associations with well-being and mindfulness. *Personality and Individual Differences*, 51(2), p. 166-171.
- (8) British Columbia Stats, 2016. *Monthly Labour Force Statistics Periodical* [en ligne]. <http://www.bcstats.gov.bc.ca/StatisticsBySubject/LabourIncome/EmploymentUnemployment.aspx> [consulté le 8 Octobre 2016].

# Institut

## EDS

Institut Hydro-Québec en environnement,  
développement et société  
de l'Université Laval



## Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société

Organise des activités de diffusion des connaissances  
en environnement et développement durable gratuites  
et ouvertes à tous les étudiants :

- Conférences
- Colloque annuel EDS
- L'Université d'automne
- Conférences-midi étudiantes
- Journal étudiant L'intErDiSciplinaire
- Cahiers de l'Institut

Soutien la recherche en développement durable :

- Subventions au développement de projets  
de recherche interdisciplinaires
- Bourses de recherche aux membres étudiants

Offre aux étudiants une opportunité unique de s'impliquer  
au sein de son organisation :

- Point focal étudiant
- Conseil de l'Institut
- Comité directeur et scientifique
- Comité du journal L'intErDiSciplinaire

Merci aux partenaires financiers de L'intErDiSciplinaire

L'Institut en quelques chiffres :

**95** membres chercheurs

**4** membres institutionnels

**400** étudiants

**5** membres de l'équipe administrative

FONDS DD



DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



[www.ihqeds.ulaval.ca](http://www.ihqeds.ulaval.ca)